

# Déclarations finales





# **DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE « BIODIVERSITÉ : SCIENCE ET GOUVERNANCE »**

Cette déclaration est basée sur les présentations et discussions ayant eu lieu pendant la conférence et l'appel du comité scientifique de la conférence.

Rappelant l'engagement des gouvernements sur la cible globale de réduction du taux de perte de biodiversité en 2010 qui est une condition fondamentale du développement durable.

Reconnaissant que :

– la biodiversité est une ressource pour toute l'humanité qui est vitale et mal évaluée et dont dépend la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire ;

– la biodiversité est irréversiblement détruite par les activités humaines à une vitesse jamais rencontrée et cela exige des actions urgentes et significatives pour la conserver, l'utiliser de façon durable et en partager équitablement les profits ;

– tant que le taux de l'érosion de la biodiversité et la dégradation consécutive des services des écosystèmes ne seront pas réduits, les efforts pour combattre la pauvreté, lutter contre la faim et fournir une eau de qualité et un environnement sain seront compromis ;

– un effort majeur est encore nécessaire pour combler les lacunes des connaissances, mais il existe déjà suffisamment d'information disponible pour améliorer la gestion des écosystèmes.

C'est pourquoi les participants de la conférence internationale « Biodiversité : science et gouvernance » demandent instamment que :

– les gouvernements engagent les actions nécessaires, y compris en terme de développement de capacités, pour atteindre la cible 2010 sur la biodiversité en cohérence avec leurs objectifs de développement durable ;

– la société civile, y compris les communautés locales et indigènes et le secteur privé, agisse en cohérence avec la cible 2010 sur la biodiversité ;

– la communauté scientifique développe une plus grande coordination nationale et internationale ;

– les ressources privées et publiques nécessaires soient dégagées afin de mettre en œuvre la recherche scientifique interdisciplinaire et la surveillance nécessaire à l'amélioration de notre compréhension et la prise en compte des coûts de la conservation de la biodiversité ;

– soient améliorées les communications et les partenariats au sein et entre la communauté scientifique, les décideurs et la société civile y compris les communautés locales et indigènes ;

– les parties et secrétariats des accords multilatéraux construisent des coopérations renforcées et des synergies.

Et recommande, en réponse à l'appel à l'action prononcé à cette conférence par le Président Chirac, le lancement d'un processus de concertation international impliquant toutes les parties prenantes, guidé par un comité de pilotage équilibré. Ce processus évaluerait le besoin d'un mécanisme international qui :

– produirait une évaluation critique de l'information scientifique et des options politiques requises pour la décision ;

– serait construit à partir des instances existantes et des activités courantes.

# **DÉCLARATION DE PARIS SUR LA BIODIVERSITÉ**

Les scientifiques assemblés dans la conférence internationale « Biodiversité : science et gouvernance » qui s'est tenue à Paris en janvier 2005, se sont mis d'accord sur la déclaration qui suit.

## ***La biodiversité constitue un patrimoine naturel et une ressource vitale pour toute l'humanité***

La Terre abrite une extraordinaire diversité biologique, qui inclut non seulement les millions d'espèces qui habitent notre planète, mais aussi la diversité de leurs gènes, physiologies et comportements, la multitude des interactions écologiques entre elles et avec leur environnement physique, et la variété des écosystèmes complexes qu'elles constituent. Cette biodiversité, qui est le produit de plus de trois milliards d'années d'évolution, constitue un patrimoine naturel et une ressource vitale dont l'humanité dépend de multiples façons :

- elle est une source de valeurs esthétiques, spirituelles, culturelles et d'agrément ;
- elle fournit des biens qui possèdent une valeur d'usage directe, tels que nourriture, bois, textiles et médicaments ;
- elle soutient et améliore des services écologiques dont les sociétés humaines dépendent souvent indirectement, comme la production végétale et animale, la pollinisation des plantes cultivées, le maintien de la qualité des eaux et de la fertilité du sol, la séquestration de carbone, le recyclage des nutriments, la protection contre les pathogènes et les maladies et la résistance des écosystèmes aux perturbations et aux changements environnementaux ;
- elle procure aux sociétés humaines des opportunités de s'adapter à des circonstances et à des besoins en changement constant, ainsi que de découvrir de nouveaux produits et de nouvelles technologies.

## ***La biodiversité est en cours d'érosion irréversible par les activités humaines***

L'altération par les hommes de leur environnement a des effets sans précédent sur la distribution et l'abondance des espèces, sur les écosystèmes et sur la variabilité génétique des organismes.

**Les espèces s'éteignent actuellement dans le monde à un rythme environ cent fois supérieur au taux naturel moyen, et des dizaines de milliers d'autres espèces sont d'ores et déjà condamnées à une extinction future à cause de la destruction récente de leurs habitats.**

Les causes primaires de l'érosion de la biodiversité sont des facteurs de nature démographique, économique et institutionnelle, notamment une demande croissante de terres et de ressources biologiques suite à la croissance de la population humaine, de la production, de la consommation

et du commerce mondiaux, associée à l'incapacité des personnes et des marchés à prendre en compte les conséquences à long terme des changements environnementaux et l'ensemble des valeurs de la biodiversité.

Ces causes se manifestent par la perte, la fragmentation et la dégradation des habitats, par la surexploitation des ressources biologiques, par l'introduction d'espèces exotiques, par la pollution du sol, de l'eau et de l'atmosphère, et, plus récemment, par les signes d'un changement à long terme du climat.

L'érosion de la diversité spécifique et génétique est irréversible et constitue par conséquent une menace importante pour le développement durable et la qualité de la vie des générations futures.

## ***Un effort majeur est nécessaire pour découvrir, comprendre, conserver et utiliser durablement la biodiversité***

Des actions énergiques sont nécessaires aujourd'hui pour recenser, comprendre et protéger la biodiversité afin d'atteindre les objectifs du « Millennium Development » et d'assurer la sécurité alimentaire, la santé humaine et la qualité de la vie. Faute de quoi, nous risquons de perdre à jamais les services écologiques soutenus par la biodiversité, ainsi que l'opportunité de récolter à l'avenir l'ensemble de ses bénéfices potentiels pour l'humanité.

La plus grande partie de la biodiversité qui nous entoure sur notre planète, ses changements actuels, beaucoup de ses impacts sur les processus et services écologiques dont nous dépendons et nombre de ses utilisations potentielles sont encore inconnus de la science. Les écosystèmes qui abritent la biodiversité la plus grande sont encore peu compris car ils constituent des ensembles très complexes d'espèces et d'interactions avec l'environnement physique. L'extension des connaissances scientifiques de la biodiversité requiert un effort majeur coordonné à l'échelle internationale mobilisant des scientifiques de toutes les disciplines et de toutes les régions géographiques. La vision et l'effort qui ont été placés dans l'exploration de l'espace sont aujourd'hui nécessaires pour explorer et comprendre la vie sur Terre. Cet objectif peut s'appuyer, notamment, sur des avancées technologiques qui offrent des possibilités inédites d'exploration et d'identification des organismes vivants.

La conservation et l'utilisation durable de la biodiversité doivent devenir partie intégrante du développement social et économique en corrigeant les lacunes passées des politiques et des marchés. Des cadres sociaux, économiques, institutionnels et légaux innovants sont nécessaires pour développer des systèmes de gestion plus écologiques qui prennent en compte les multiples valeurs de la biodiversité et pour garantir que la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles soient intégrées avec succès dans les prises de décision publiques et privées. Des technologies nouvelles de production et de consommation sont indispensables pour que le développement économique et la réduction de la pauvreté favorisent la préservation à long terme des ressources vivantes et des écosystèmes.

Les grandes lignes du constat que nous dressons étaient déjà connues il y a treize ans lors du sommet de Rio, et les connaissances scientifiques accumulées depuis lors les ont amplement confirmées. Or, en dépit de quelques efforts de protection, les menaces qui pèsent sur la biodiversité se sont nettement aggravées sans qu'une réponse conséquente et efficace y ait été apportée.

Nous lançons donc un appel urgent aux gouvernements, aux décideurs politiques et aux citoyens pour que soient prises les actions nécessaires pour soutenir le développement des connaissances scientifiques ainsi que la conservation et l'utilisation durable et équitable de la biodiversité :

– Des programmes de recherche interdisciplinaires ambitieux doivent être mis sur pied pour découvrir, comprendre et prédire la biodiversité, son état, son évolution et les causes et les conséquences de son érosion, et pour développer des outils de décision efficaces, basés sur une information scientifique rigoureuse, en vue de sa conservation et de son utilisation durable.

– La biodiversité doit être intégrée sans délai, sur la base des connaissances existantes, dans les critères pris en compte dans toutes les décisions économiques et politiques ainsi que dans la gestion de l'environnement.

– L'éducation des citoyens et les programmes de sensibilisation du public doivent être fortement renforcés et améliorés pour atteindre ces objectifs.

– Un effort majeur doit être fait pour bâtir les capacités de mener les recherches dans le domaine de la biodiversité et de mettre en œuvre la protection de la biodiversité, en particulier dans les pays en voie de développement.

Enfin, nous demandons que soit établi un mécanisme international incluant des éléments intergouvernementaux et non gouvernementaux, s'appuyant sur les initiatives et institutions existantes, et ayant pour objectifs :

- de fournir une information scientifiquement validée sur la biodiversité ;
- d'identifier des priorités et des recommandations pour la protection de la biodiversité ;
- d'informer les conventions internationales concernées, en particulier la Convention sur la diversité biologique, et leurs parties.

Ce mécanisme devrait améliorer l'efficacité des organisations existantes par l'intégration et la coordination d'efforts partagés et complémentaires.

28 janvier 2005

Le ministère délégué à la Recherche, l'Institut de recherche pour le développement et le Rectorat de l'académie d'Amiens ont invité des jeunes de collèges et de lycées à débattre du thème.

## « *Quelle biodiversité, demain ?* »

Les jeunes ont échangé leurs idées à partir des études qu'ils ont réalisées en ateliers scientifiques (AST) ou dans le cadre de travaux personnels encadrés (TPE), sur des écosystèmes de Picardie, proches de leurs établissements. Voir : <http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/ast/>

Une visioconférence, organisée par l'IRD le mardi 25 janvier, leur a permis de communiquer avec des jeunes du Cameroun, de Madagascar et du Sénégal.

Le mercredi 26 janvier, *en assemblée plénière à l'UNESCO*, trois « ambassadeurs » ont témoigné du travail réalisé dans cet « Atelier des jeunes » et lors de la visioconférence. Voici leur communiqué :

### ► **Soizic, Lycée Madeleine-Michelis d'Amiens**

Avec nos professeurs, nous avons tous travaillé, à travers différents projets, sur la biodiversité de divers milieux comme les forêts, les zones humides, la baie de Somme, les pelouses calcaires, les milieux cavernicoles et les zones urbaines.

### ► **Guillaume, Lycée Thuillier d'Amiens**

Hier, nous avons participé à la visioconférence organisée par l'IRD à l'Unesco.

Notre dialogue avec les jeunes de Madagascar, du Sénégal et du Cameroun nous a permis de prendre conscience que la biodiversité est un enjeu mondial.

Nous pouvons remarquer que les questions de la biodiversité, en Afrique, ne sont pas les mêmes qu'en France. Nos camarades du Cameroun ont surtout parlé de problèmes de santé, avec notamment le paludisme et le sida ; ceux de Madagascar de déforestation et d'alimentation ; au Sénégal d'eau saine, une question qui se pose en France aussi. Enfin, partout, de problèmes d'éducation.

Nous avons remarqué que les atteintes à la biodiversité sont différentes selon les pays. Les causes, naturelles par le passé, sont aujourd'hui largement liées à l'activité humaine.

Maintenant que nous connaissons les raisons et les causes, nous devons agir.

Donc agissons !

### ► **Tiffany, Lycée Fénelon de Vaujours**

Nous avons entrepris des actions pour sensibiliser les gens autour de nous aux problèmes de la biodiversité.

La biodiversité est un grand enjeu planétaire. Il faut préserver l'environnement et ses ressources, par exemple l'eau. À force de gaspiller les ressources, elles vont disparaître !

Il faut agir dès maintenant pour les générations futures...

## **DÉCLARATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

### ***Points de discussion***

Les États-Unis d'Amérique remercient le ministère français de la Recherche et le comité directeur de la conférence d'avoir réuni un groupe exemplaire de scientifiques pour cette conférence internationale sur la science et la gouvernance de la biodiversité. Nous avons entendu un grand nombre d'exposés exceptionnels tout au long de la semaine.

L'originalité de cette conférence vient de la diversité des participants et des opinions. Ces déclarations ne sont pas le reflet de cette diversité mais présupposent un résultat prédéterminé.

Les États-Unis d'Amérique ne peuvent pas soutenir un mouvement qui cherche à établir un nouveau mécanisme international.

Nous exigeons que dans les minutes de la réunion, sur la même page sur laquelle apparaît cette déclaration, soit ajoutée une note stipulant que : « Tous les participants de la conférence internationale sur la Biodiversité : science et gouvernance, n'ont pas approuvé cette déclaration ».

Nous exigeons également que dans l'appel il soit noté que cette ébauche émane du comité scientifique de la conférence et ne représente pas les vues de la totalité des participants.

Merci.